UNE CLASSE

A TATIHOU



Service Educatif
Musée Maritime de l'île Tatihou

SOMMAIRE

Dossier conçu par les enseignants du Service Educatif de l'île Tatihou
Action Culturelle de l'Académie de Caen
Dernière mise à jour, Delphine Couppey, octobre 2010
Dessin de couverture : O. Coursier

SERVICE EDUCATIF du MUSEE MARITIME de l'île TATIHOU
50550 ST VAASST LA HOUGUE
✆ : 02 33 92 44 24 standard 02 33 54 33 33
Fax : 02 33 54 33 47



Pascal Vimond
pascal.vimond@manche.fr
ile.tatihou.serviceeducatif@manche.fr

ile.tatihou@manche.fr
tatihou.manche.fr

Cher (chère) collègue,

Nous avons le plaisir de vous adresser un dossier d'information sur les activités pédagogiques du Service Educatif du Musée Maritime de Tatihou.

Vous y trouverez les principes de fonctionnement et les types de séjour proposés ainsi que des informations pratiques pour préparer une éventuelle venue sur l'île avec vos élèves.

Cordialement,

Le Service Educatif

Dans le cadre de la restauration du site de l'île Tatihou, un Service Educatif a été mis en place par l'Education Nationale et le Conseil Général de la Manche**.** Il a pour mission, depuis l'année scolaire 1992-1993, l'accueil de classes transplantées dont les objectifs sont différents selon les cas mais toujours adaptés au projet de l'enseignant.

Pascal VIMOND, professeur de Sciences de la Vie et de la Terre au collège Guillaume Fouace de Saint-Vaast-la-Hougue est chargé de ce Service Educatif. Son rôle est de préparer les enseignants à utiliser les ressources de l'île et à leur apporter l'aide et les outils pédagogiques nécessaires à la réussite de leur projet. Celui-ci est mis au point en fonction du projet d'établissement, de l'âge des élèves (primaire, collège, lycée ou supérieur) et des objectifs pédagogiques de l'enseignant, si bien que chaque séjour est original.

Toutes les activités réalisées par les élèves pendant le séjour sont encadrées par l'enseignant lui-même. La préparation lui aura permis de se familiariser avec le matériel et les travaux proposés. Le professeur du Service Educatif n'intervient pas auprès des classes.

La préparation du séjour étant la clé de sa réussite, il est important que l'ensemble de l'équipe qui accompagnera la classe participe à cette préparation.

Trois possibilités proposées par le Service Educatif

- **Les journées pédagogiques** : travail d'une journée sur l'île dans la période du 1er septembre au 15 juin (voir pages 8 à 10).

- **Les classes de découverte** : séjours de deux à cinq jours possibles toute l'année scolaire hormis les périodes de congés de l'Académie de Caen.

- **Les séjours à thème spécifique** : classes de collèges et de lycées (I.D.D., T.P.E., P.P.C.P…), classes patrimoine, classes de 2de option patrimoine, classes à Projet Artistique et Culturel pouvant s'effectuer sur la même période que précédemment.

Les pages qui suivent présentent en détail ces trois types de séjours et donnent un certain nombre d'informations et de conseils pratiques quant à leur organisation.

Pour se rendre à l'île Tatihou

**L'île Tatihou se situe dans la Manche,
sur la commune de Saint-Vaast-La-Hougue.**

Le car

C'est le système le plus pratique. Il vous appartient de contacter l'une des compagnies pouvant effectuer le transport jusqu'au port de Saint-Vaast. Sur le terre-plein du port, un parking est réservé aux autocars. Ceux-ci sont également autorisés à accéder aux points d'embarquement le temps de décharger ou de charger les bagages.

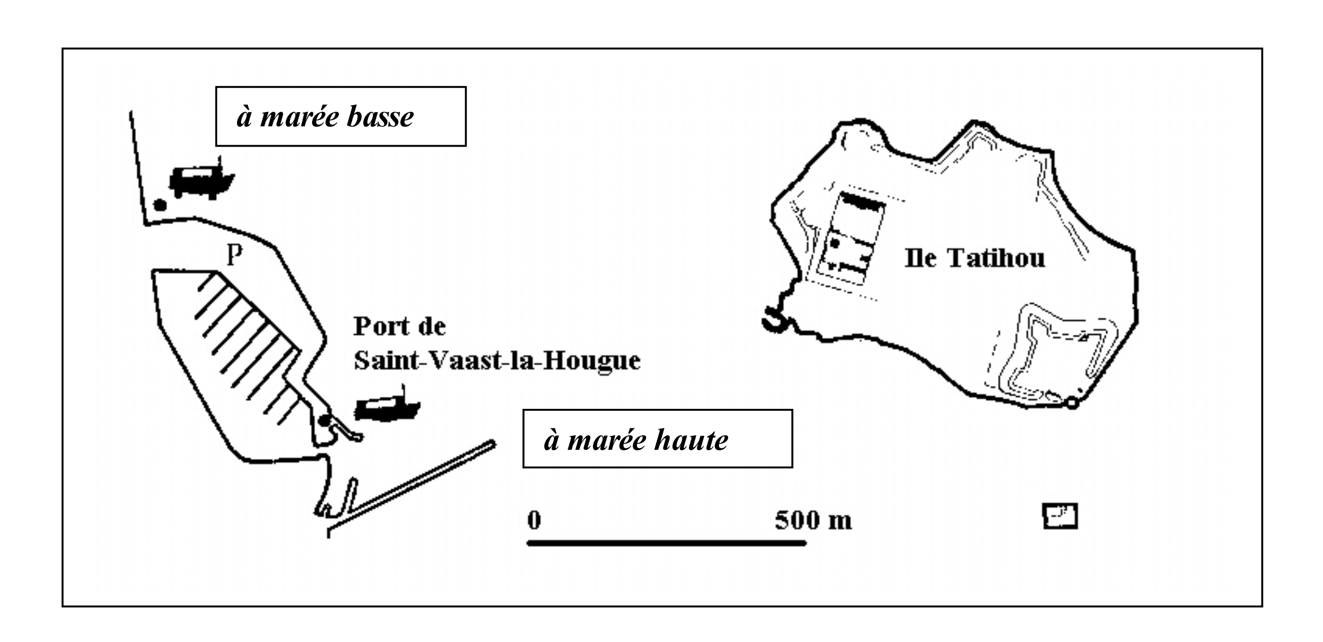
Le train

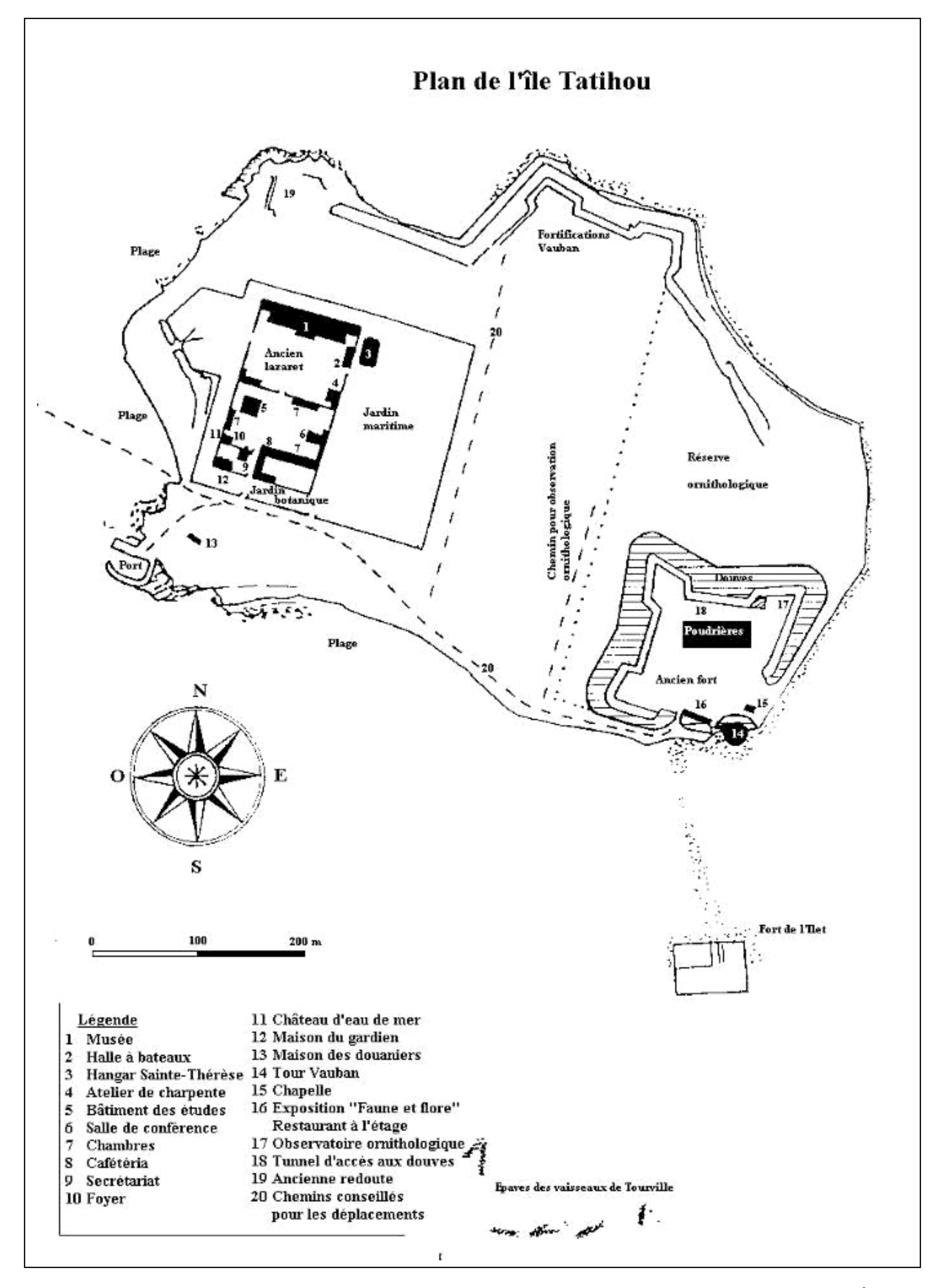
La gare la plus proche étant celle de Valognes, vous devrez réserver également un car pour rejoindre Saint-Vaast (40 minutes minimum, chargement et déchargement compris).

La liaison Saint-Vaast - Tatihou

Elle se fait à l'heure convenue à l'avance, par véhicule amphibie.
- A marée haute, l'embarquement se situe à la capitainerie du port (sur le plan) et la traversée dure 10 minutes.
- A marée basse, l'embarquement se situe à la cale (sur le plan) et la traversée dure 20 minutes.

On peut également traverser à pied à certaines conditions.




Plan de l'île Tatihou
19
Plage
Fortifications Vauban
1
Ancien lazaret
2
3
4
5
7
Jardin maritime
20
Plage
11
10
6
8
9
12
Jardin botanique
Chemin pour observation ornithologique
Réserve ornithologique
13
Port
Douves
17
18
Poudrières
Plage
20
Ancien fort
16
15
14
N
O
E
S
0
100
200 m
Fort de l'Ilet
Légende
1 Musée
2 Halle à bateaux
3 Hangar Sainte-Thérèse
4 Atelier de charpente
5 Bâtiment des études
6 Salle de conférence
7 Chambres
8 Cafétéria
9 Secrétariat
10 Foyer
11 Château d'eau de mer
12 Maison du gardien
13 Maison des douaniers
14 Tour Vauban
15 Chapelle
16 Exposition "Faune et flore"
Restaurant à l'étage
17 Observatoire ornithologique
18 Tunnel d'accès aux douves
19 Ancienne redoute
20 Chemins conseillés
pour les déplacements
Epaves des vaisseaux de Tourville

Consignes de sécurité et recommandations importantes



L'île Tatihou est un **site naturel** : en tant que tel, il comporte des endroits qui peuvent se révéler dangereux pour des enfants. Nous vous recommandons d'être particulièrement attentifs lors de votre passage aux endroits suivants :

Le fort représente l'endroit le plus dangereux de l'île :

- Les douves qui l'entourent ne sont pas protégées par des rambardes.
- Plusieurs promontoires à l'intérieur de l'enceinte peuvent comporter des risques de chute, particulièrement les poudrières situées au centre de la cour. Il est interdit de les escalader.
- Les escaliers de la tour, relativement étroits, doivent être montés et descendus avec prudence. Les enfants ne doivent pas rester seuls au sommet de l'édifice.

Les rivages doivent être également parcourus avec prudence :
- Les rochers glissants sont dangereux.
- Les digues au nord et au nord-est de l'île n'ont pas encore été restaurées et comportent des risques de chute.

Le pré situé entre le lazaret et le fort est miné de nombreux terriers de lapins souvent cachés par l'herbe.
Il est prudent de ne pas courir dans cet espace.
Risque lié aux goélands : de janvier à juillet ce pré, qui jouxte la réserve, est colonisé par les goélands pour nidifier. Pour leur sécurité et celle des enfants, évitez d'y pénétrer sans un encadrement compétent et une préparation adéquate. **L'accès à la réserve elle-même est strictement interdit.**
Quelle que soit l'activité que vos élèves pratiqueront sur l'île, vous devez veiller à ce que leur comportement n'accentue pas les risques inhérents à la nature du site.

En cas d'accident

Entre 9h et 17h, adressez-vous au secrétariat dans l'intra-muros (un secouriste est présent sur l'île).

En dehors de ces heures ouvrables, contactez **les veilleurs de nuit,** en composant le **430** sur le poste de la salle de conférence (classe) ou de la cafétéria, ou en appelant sur leur portable *(cf. affiche salle de conférence)*.

Ce sont eux qui, le cas échéant, appelleront les secours.

*Tatihou est un **site protégé, sous la responsabilité du Conservatoire du littoral** et du Conseil Général de la Manche. Nous comptons sur vous pour sensibiliser vos élèves à la protection de cet environnement.*

- Respectez les sentiers existants.
- Ne cueillez aucune plante.
- Respectez les animaux de l'île et les espaces qui leur sont réservés.
- Ne jetez aucun détritus (il n'y a pas de poubelles à l'extérieur mais vous en trouverez dans les bâtiments de logement ou de travail).
- Dans l'intra-muros, les pelouses sont interdites. Veillez également à maintenir une atmosphère de calme.
- Au Musée, ne pas toucher aux objets exposés.



I. TROIS POSSIBILITES POUR VENIR SUR L'ILE AVEC SA CLASSE

1) LES JOURNEES PEDAGOGIQUES

DUREE : une journée

PERIODE : du 1er septembre à mi-juin, du lundi au vendredi, sauf pendant les vacances scolaires de l'Académie de Caen. Horaires habituels : embarquement à 9 h 30 à Saint-Vaast-La-Hougue et retour à 16 h 15. Ces horaires peuvent toutefois être adaptés en fonction des demandes.

NOMBRE DE CLASSES : deux classes maximum et du même établissement.

PREPARATION : des rencontres préparatoires sont organisées à la demande par le Service Educatif certains mercredis de l'année scolaire ; pour en connaître les dates, nous contacter au 02.33.92.44.24. Cette préparation est indispensable si vous ne connaissez pas tous les sites et toutes les expositions de l'île. Selon votre projet, des dossiers pédagogiques pourront vous être envoyés sur demande.

CONDITIONS MATERIELLES D'ACCUEIL : une salle est mise à disposition des classes pour travailler et pour le pique-nique du midi (celui-ci étant interdit à l'extérieur). Sur demande, il est possible de réserver un repas à la cafétéria du centre (8 euros par enfant et 10 euros par adulte).

OBJECTIFS : ces journées ont pour but d'offrir aux élèves des conditions de travail optimales à une saison calme du point de vue de la fréquentation touristique, et sans trop avoir à craindre les aléas météorologiques.

THEMES D'ETUDE : les enseignants pourront faire travailler leurs élèves sur les expositions du musée, les fortifications de l'île (à partir du XVIIe) et sur le milieu littoral. Il y a peu de contacts directs lors de la venue de ces classes avec les professeurs du Service Educatif mais ceux-ci peuvent préparer des documents de travail pour les élèves qui seront remis à l'enseignant dès son arrivée sur l'île (voir fiche de renseignements page 10).

EXPOSITIONS : le Musée Maritime présente plusieurs expositions principales :

- «**Flottes et fracas, les épaves de La Hougue 1692**» au musée maritime,
- «**Découverte du bord de mer**» à la Caserne 7, près de la tour Vauban,
- ainsi qu'une collection de bateaux anciens préservés et restaurés.

D'autres thèmes peuvent faire l'objet d'une exposition temporaire (**fortifications Vauban, baie de Hougue**). Pour plus de renseignements, il est préférable de téléphoner.

SORTIES SUR L'ESTRAN : certains enseignants souhaitent faire découvrir à leurs élèves les parcs à huîtres, la diversité des espèces qui peuplent l'estran ou simplement quelques relations entre ces espèces. Il faut alors faire coïncider votre venue avec une marée basse. Cette sortie peut se faire avec un intervenant et matériel fourni (sur réservation, avec supplément), ou sous la seule responsabilité de l'enseignant sans matériel fourni sauf des fiches de détermination, de relations interspécifiques…

AU LABORATOIRE : observation du plancton, classification des espèces marines, chaîne alimentaire, algologie, etc... Selon disponibilités et sur réservation, avec ou sans intervenant.

INSCRIPTION : contacter par téléphone le Service Educatif qui fixera avec vous une date que vous confirmerez en renvoyant une fiche identique à celle de la page 10 ainsi qu'un exemplaire du contrat signé. Si vous souhaitez une date précise, il est souhaitable de réserver à l'avance.

TARIFS 2011 : 3,20 euros par enfant, 6.80 euros par adulte, (1 gratuité pour 10 élèves) comprenant les passages bateau, la salle de pique-nique, les accès aux musées et à la tour Vauban ainsi que les documents du Service Educatif.
Des intervenants extérieurs dont la prestation sera facturée en plus 3,05 euros par enfant,et 3,20 euros par adulte (pas de gratuité) et par intervenant peuvent être sollicités par l'enseignant.

INTERVENANTS :

- **un spécialiste en ornithologie** pourra faire découvrir la richesse de l'île dans ce domaine : migrateurs et reproduction des goélands sont les thèmes majeurs selon les saisons. Son intervention dure environ 1h30 par groupe de 15 maximum.

- **un biologiste marin** : sur l'estran, observation de la biodiversité et de la répartition des espèces ; au labo, observations et manipulations

- **un guide** pourra faire une visite historique de l'île en insistant, à la demande de l'enseignant sur les périodes correspondant au programme de la classe. Cette visite durera 1 h 30 par classe entière.

UNE JOURNEE A TATIHOU, MODE D'EMPLOI

Le jour de votre venue, un passage spécial est prévu avec le véhicule amphibie. L'embarquement se fait aux points indiqués p.5, à 9h30 précises (sauf arrangement convenu au préalable avec nous). Soyez à l'heure !

A votre arrivée sur l'île, une personne du Musée Maritime vous accueillera. Elle sera votre principal interlocuteur sur l'île. Elle vous remettra les documents demandés et vous ouvrira la salle. Précisez-lui les horaires auxquels vous souhaitez visiter les expositions. La tour Vauban reste ouverte toute la journée.
Si vous avez choisi d'utiliser les services d'un intervenant, celui-ci prendra le groupe en charge à l'heure préalablement convenue avec le Service Educatif.

Nous vous demandons de respecter, lors de vos activités, les recommandations énoncées page suivante : il y va de la sécurité de vos élèves et de l'intérêt de tous. Vous veillerez à ce que leur comportement soit irréprochable, en particulier dans le musée, où il est interdit de toucher aux objets.

Dans la salle de pique-nique, vous laisserez les lieux propres.

Avant de quitter l'île, il vous faudra passer au secrétariat pour indiquer le nombre d'élèves ayant participé à la sortie de façon à ce que les services administratifs du Conseil Général puissent préparer la facture qui vous sera envoyée la semaine suivante. Après votre venue, faites-nous part de vos remarques et suggestions : elles permettront d'améliorer le fonctionnement de ces journées.

Le …………….. 2011

Fiche de renseignements pour une journée pédagogique à Tatihou
(à remplir ou à préciser par téléphone ou lors d'une éventuelle préparation)

Le groupe :

Nom de l'établissement :………………………………………………………………………

Adresse : ……………………………………………………… Téléphone : ……………………

Tarif : 3,20 euros par enfant et 6.80 euros par adulte, 1 gratuité pour 10.

Nombre d'élèves ☐ Niveau des élèves ☐ Nombre d'accompagnateurs ☐

Heure d'arrivée* ☐ Heure de départ ☐

*Les heures habituelles de traversée sont **9H30** pour l'arrivée et **16H15** pour le départ.
Si ces horaires ne vous conviennent pas, indiquez ci-dessus les heures souhaitées.

Le bateau ne prendra que 58 personnes à bord. Si le groupe est plus important, il faudra prévoir deux traversées consécutives. Nous pouvons être amenés à modifier légèrement un horaire de passage pour des impératifs de marées, dans ce cas vous serez avertis à l'avance.

Les documents :

(Indiquer dans les cadres le nombre de photocopies souhaité)

Questionnaire sur l'exposition ***"Découverte du bord de mer : faune et flore du littoral"*** (cycle 3, 6ème et 5ème) ☐

Questionnaire sur l'exposition ***"Flottes et fracas, les épaves de La Hougue 1692"*** ☐

Questionnaire sur l'exposition "***Du quai à l'assiette***" (à partir du 9 avril 2011) ☐

Questionnaire sur ***le port de Saint-Vaast-la-Hougue*** (cycle 3, collège) ☐

Questionnaire sur ***les fortifications Vauban*** (tour…) (cycle 3, 6ème, 5ème et 4ème) ☐

Questionnaire sur ***la laisse de mer : une trace de la marée*** (cycle 3, collège, seconde) ☐

Questionnaire ***La Manche en couleurs*** (à partir de mars 2011) ☐

Les visites libres d'exposition

(avec ou sans questionnaire)

Exposition permanente

"Découverte du bord de mer : faune et flore du littoral"

Matin ☐ *Après-midi* ☐

- "Flottes et Fracas, la bataille de La Hougue, 1692"

Matin ☐ *Après-midi* ☐

Expositions temporaires

- "La Manche en couleurs"

Matin ☐ *Après-midi* ☐

- "Du quai à l'assiette" (avril 2011)

Matin ☐ *Après-midi* ☐

Les outils de travail en prêt

(*prêtés à votre arrivée*)

-Plans de l'île pour jeu d'orientation avec questionnaire :
« ***Je me repère sur l'île Tatihou*** » ☐
(Ecole, collège)

-Photos pour jeu *«**Patrimoine**»* (Collège, lycée) ☐

-Fiches : "***Le jardin maritime : différents milieux***" (CM2 et 6ème) ☐

Les intervenants (au choix)

(3,05 euros par enfant, 3.20 euros par adulte)
durée 1H30 environ

Ornithologue *Matin* ☐ *Après-midi* ☐
par groupe de 15 maximum

Biologiste au labo (15 maxi) *Matin* ☐ *Après-midi* ☐
sur l'estran *Matin* ☐ *Après-midi* ☐

Guide pour visite historique *Matin* ☐ *Après-midi* ☐
en classe entière

2) LES CLASSES DE DECOUVERTE

DUREE : deux à cinq jours.

PERIODE : toute l'année sauf pendant les vacances scolaires de l'Académie de Caen.

NOMBRE DE CLASSES : une seule classe à la fois.

PREPARATION : chaque enseignant ou équipe d'enseignants vient impérativement un mercredi environ un mois et demi avant le séjour, préparer l'emploi du temps de la classe avec les professeurs du Service Educatif. Des dossiers pédagogiques auront été expédiés à l'établissement suffisamment à l'avance pour que les collègues puissent déjà les travailler avant de venir faire cette préparation. Nous attirons votre attention sur l'importance de cette journée dont dépend tout le séjour à venir ; elle vous permettra d'être autonome avec vos élèves et de rentabiliser au mieux celui-ci selon vos objectifs. Un DVD présentant le Service Educatif pourra vous être prêté jusqu'à la date de votre venue avec la classe. Il vous aidera à présenter votre projet dans votre établissement ainsi qu'aux parents d'élèves.

CONDITIONS MATERIELLES DU SEJOUR : les élèves sont logés par chambres de deux ou trois personnes. Une salle de classe équipée en matériel vidéo et de projection est mise à disposition du groupe. Des séances de travail peuvent se faire au laboratoire de biologie équipé de loupes binoculaires. Si vous avez des compétences en matière de développement photo (noir et blanc), un laboratoire peut être mis à votre disposition.

FONCTIONNEMENT : pendant toute la durée du séjour sur l'île, c'est l'enseignant qui fera lui-même, avec ses élèves, les activités préparées avec les professeurs du Service Educatif. Ceux-ci apporteront leur appui logistique au bon déroulement du séjour.
Les thèmes de travail seront choisis par le professeur de la classe en fonction de son projet d'établissement, de ses objectifs pédagogiques, du niveau de ses élèves et de ses compétences personnelles. Il est possible de faire de l'Histoire et de la Biologie mais aussi de la Géographie, des Mathématiques, du Français, des Arts Plastiques, de l'Education pour un Développement Durable, etc. Chaque séjour est de ce fait original.
Il est conseillé de ne pratiquer que des activités que l'on maîtrise suffisamment et que l'on a préparées avec ses élèves. Les dossiers pédagogiques proposent des activités mais celles-ci peuvent être modifiées par l'enseignant. Il ne s'agit pas d'activités imposées mais seulement d'un point de départ ou d'une base sur laquelle on peut s'appuyer pour travailler. Nous pouvons également bâtir avec vous un projet entièrement original : voir la rubrique intitulée "Séjour à thème spécifique".

Des intervenants peuvent être sollicités pour certaines activités comme la biologie marine, l'ornithologie, l'ostréiculture, la pêche, la botanique, l'histoire, etc.





TARIFS 2011 : 33 euros par jour complet et par enfant soit 140 euros par semaine du lundi matin au vendredi après-midi, (= 4 forfaits à 33 euros + un repas à 8 euros, 2 accompagnateurs gratuits par classe, à partir du 3ème adulte 37 euros par jour complet et 10 euros le repas supplémentaire).

3) LES CLASSES A THEME SPECIFIQUE

Cette rubrique concerne les collègues qui souhaiteraient donner à leur séjour sur l'île une thématique particulière : classe du patrimoine historique ou culturel, classe d'eau, séjour autour de l'Education pour un Développement Durable, séjour consacré uniquement à la biologie, étude économique locale, etc...
Tous les établissements peuvent être concernés par ce type de séjour même si cette formule est particulièrement bien adaptée aux lycées dans le cadre des T.P.E. ou des P.P.C.P. ou aux collèges dans le cadre des I.D.D.
Les élèves de seconde, par exemple, peuvent travailler par petits groupes et en quasi-autonomie dans un laboratoire photo, au musée ou avec un intervenant. Cela permet à l'enseignant de rentabiliser au mieux les quelques jours passés sur l'île en multipliant les activités sans avoir à subir les contraintes d'horaires.

DUREE : deux à cinq jours sauf pour les classes patrimoine qui doivent s'effectuer sur cinq jours obligatoirement.

PERIODE : toute l'année sauf pendant les vacances scolaires de l'Académie de Caen.

NOMBRE DE CLASSES : une seule classe à la fois.

PREPARATION : en plus d'un mercredi comme pour les classes découverte, il faudra peut-être envisager d'autres rencontres surtout pour les séjours un peu ambitieux qui demandent l'intervention de spécialistes.

CONDITIONS D'ACCUEIL : identiques au cas précédent avec quelques équipements supplémentaires réservés à ce type de classe comme un équipement pour la pêche au plancton et un microscope trinoculaire pour les séjours consacrés à la biologie.

FONCTIONNEMENT : il faut distinguer les classes patrimoine des autres séjours à thème spécifique.

Les classes patrimoine ont pour objectif de faire travailler les élèves pendant cinq jours sur le patrimoine historique de Tatihou ou bien sur la création artistique liée au site. Pour cela, il sera fait appel à des intervenants extérieurs spécialistes dans des domaines tels que l'archéologie, la construction navale, l'histoire militaire ou bien à des créateurs en arts plastiques, musique, etc...
La classe devra aboutir à la fin de l'année scolaire à une production sur le sujet traité, par exemple une exposition, un film ou une brochure.
Pour ce type de classe, la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles) apporte son soutien financier pour les interventions.

Les classes d'eau subventionnées par l'Agence de l'Eau ont pour but de sensibiliser les élèves aux problèmes de l'eau, élément précieux et nécessaire à la vie mais fragile. Plusieurs aspects pourront être abordés comme : la pollution, le gaspillage, le traitement, la gestion, etc…

Les classes à P.A.C. : le Musée Maritime de Tatihou peut être le partenaire privilégié d'un établissement pour un projet impliquant une classe tout au long de l'année sur des thèmes aussi divers que la construction navale, le milieu marin, la muséographie ou la culture scientifique et technique.

Les autres classes à thème bénéficient d'un fonctionnement plus souple surtout au niveau de la durée. Elles peuvent se faire sur des sujets comme l'écosystème littoral, la gestion de l'environnement pour un développement durable, l'économie du Val de Saire, les métiers liés à la mer, etc...

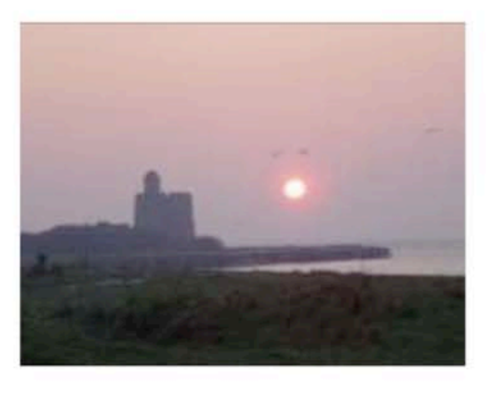
Pour tous ces séjours, le Service Educatif peut aider l'enseignant à mener son projet non seulement pendant le séjour mais aussi avant et après la venue sur l'île.

TARIFS 2011 : 33 euros par jour complet et par enfant soit 140 euros par semaine du lundi matin au vendredi après-midi, (= 4 forfaits à 33 euros + un repas à 8 euros, 2 accompagnateurs gratuits par classe, à partir du 3ème adulte 37 euros par jour complet et 10 euros le repas supplémentaire).

Pour les renseignements pratiques, consulter la rubrique précédente.

Maison des douaniers et tour Vauban





La tour Vauban au matin



Devant le musée

II. Les dossiers proposés par le Service Educatif de Tatihou



I) Des dossiers de présentation générale

- Une classe à Tatihou : présentation générale du principe d'un séjour et d'une journée sur l'île et présentation de l'organisation matérielle et des activités réalisables pour les classes en journée pédagogique sur l'île.

- Deux plaquettes de présentation des possibilités éducatives de l'île. →

II) Des dossiers documentaires pour les enseignants afin de préparer leur séjour

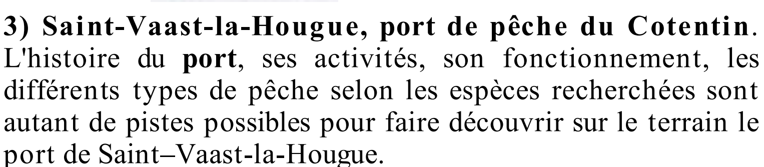
A) En histoire-géographie



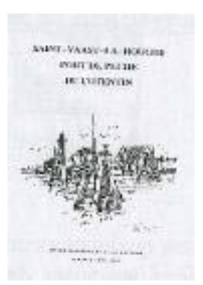
1) Vauban et les fortifications de Tatihou. Présentation de différentes activités possibles aussi bien sur le terrain autour des **fortifications** de l'île, qu'en classe sur des cartes ou textes d'époques afin d'expliquer la construction des fortifications et le rôle de Vauban.



2) Patrimoine maritime. Ce dossier présente les activités pouvant être mises en place autour de **la bisquine l'"*Ami Pierre*"**, support privilégié pour une étude du patrimoine maritime de l'île. Il contient également le descriptif des autres bateaux de la collection du Musée Maritime.



3) Saint-Vaast-la-Hougue, port de pêche du Cotentin. L'histoire du **port**, ses activités, son fonctionnement, les différents types de pêche selon les espèces recherchées sont autant de pistes possibles pour faire découvrir sur le terrain le port de Saint–Vaast-la-Hougue.





4) La demi-coque dans la construction navale. Ce dossier illustré par de nombreux plans, dessins, coupes et photographies permet de comprendre le travail du charpentier de marine et de l'architecte naval afin de sensibiliser les élèves à la notion de **patrimoine maritime.**



5) La Bataille de Barfleur. Pour préparer la visite de l'exposition **sur les vaisseaux de Tourville,** les enseignants pourront lire le récit de la bataille attribué à La Roche Allard commandant du "Henry", ainsi qu'un article de André Zysberg permettant de resituer cet événement dans le contexte historique de l'époque.



6) Histoire de Saint-Vaast-la-Hougue et de Tatihou. De la préhistoire à nos jours, les événements importants survenus à Saint-Vaast et les fonctions successives de Tatihou sont présentées à travers des plans, des cartes et des photographies.

B) En sciences de la vie et de la terre



1) Contre vents et marées. Proposition, lors d'un séjour, de pistes de travail autour des thèmes de la **marée**, de la **météorologie** (du **vent** principalement) et de la **signalisation maritime de nuit**.



2) Récolter et observer du plancton marin à Tatihou. Ce dossier présente de façon détaillée le **plancton** (définition, composition, répartition, adaptation à la vie planctonique, mouvements, chaînes alimentaires, cycles de reproduction d'espèces communes). Des activités concrètes sont proposées notamment la **pêche du plancton et l'exploitation de la récolte** au laboratoire. Diverses fiches peuvent aider à cette étude.

3) Nutrition et chaînes alimentaires du milieu littoral. D'abord, ce dossier présente l'organisation matérielle d'une **récolte** (modérée) **sur l'estran** et de son **exploitation pédagogique au laboratoire**. Ensuite, des données de biologie sur les principales espèces sont rappelées et des activités (observation, fiches…) sont proposées sur les **relations alimentaires** entre espèces.





4) L'huître et l'ostréiculture. Après quelques données de **biologie de l'huître**, la disposition sur l'estran des **parcs** à huîtres est présentée ainsi que le **travail des ostréiculteurs**. Des renseignements concernant l'organisation matérielle des sorties (estran ou atelier ostréicole) sont fournis. Des objectifs et des activités sont également précisés.

5) Approcher les oiseaux migrateurs à Tatihou. A travers quelques exemples, ce dossier présente une comparaison succincte de différents **comportements migratoires** (visiteurs d'été, visiteurs d'hiver et oiseaux de passage). Des questionnaires sur l'exposition concernant la faune et la flore du littoral sont proposés. L'exploitation de ce thème ne prendra sa juste valeur qu'au cours d'une sortie avec un ornithologue.





6) Découvrir le goéland argenté. Après une présentation de la réserve ornithologique, la **biologie du goéland argenté** est détaillée (identification, habitat-population, locomotion, nutrition, reproduction, repos, comportements sociaux, relations avec l'homme). L'île étant un **site de nidification** des goélands, des thèmes d'étude sont suggérés.

7) Les algues de nos côtes. Ce dossier présente un échantillonnage d'**algues** rencontrées lors d'une sortie sur l'estran. Leur **étagement** et leur **reproduction** sont précisés ainsi que leur **rôle** dans l'écosystème littoral, mais aussi leurs **utilisations par l'homme**. Des activités sont suggérées telle que la **réalisation d'un tableau d'algues (alguier)**.



III) Des dossiers qui présentent des activités possibles avec la classe durant le séjour

L'éveil au patrimoine
Tout en travaillant l'orientation avec carte et boussole, les élèves découvriront à travers des photos les différents bâtiments de l'île et prendront conscience de l'ampleur des travaux de restauration effectués.

La découverte de Saint-Vaast-la-Hougue
Deux parcours permettent à des élèves en groupes autonomes de découvrir le patrimoine ou bien les activités économiques liées à la mer de la ville.

La découverte de l'île
Ces dossiers présentent les deux jeux de pistes proposés aux classes durant le premier jour de leur séjour afin de permettre aux élèves de se repérer sur l'île.

L'imaginaire sur l'île
Sélection de contes et récits à utiliser sur l'île afin d'animer une veillée à la tour ou pour travailler en classe sur les contes.

IV) Des remises à jour des questionnaires ou des fiches pour exploiter les richesses de l'île

sur les expositions du musée

- questionnaire sur l'exposition «Découverte du bord de mer, faune et flore du littoral»
- questionnaires sur l'exposition «Flottes et fracas, la bataille de La Hougue 1692»

sur les sites de l'île

- questionnaire sur la tour et les fortifications Vauban,
- atelier sur l'histoire de l'île Tatihou avec mallette pédagogique,
- fiches-élèves couleur (en prêt) sur les jardins,
- fiches-élèves couleur (en prêt) + photocopies pour repérer les bâtiments de l'île (*primaire*),
- fiches-élèves couleur (en prêt) pour "jeu patrimoine" (*collège, lycée*),
- questionnaire sur les bateaux de pêche traditionnels,
- questionnaires de géographie sur le littoral de Tatihou, le site de Saint-Vaast et l'organisation du port.
- questionnaire sur la laisse de mer (S.V.T.)
- articles et diverses données sur l'Education pour un Développement Durable (aménagements des espaces sensibles, surpêche, gestion de la réserve ornithologique, pollution…)



Le jardin d'acclimatation

Contrat de séjour à Tatihou

Exemple de contrat que l'on peut faire lire puis signer à chaque élève tout en lui expliquant les *raisons de certaines consignes*. Il est évidemment possible de le compléter ou de le simplifier selon les classes.

Lieux et sites de l'île	**Je dois**	**Je ne dois pas**	**Je peux**
Ports et amphibie	- rester éloigné du bord du quai - rester assis lors de la traversée	- me précipiter dès l'arrivée de l'amphibie - me pencher	
Chemins et bord de mer	- rester sur les chemins (*nids, plantes rares ou protégées…*) - respecter les animaux, les végétaux et les constructions (*site protégé*) - éviter de marcher dans les dunes (*restauration*) et la prairie - faire attention aux terriers de lapin (*entorses*)	- jeter de papiers, de plastiques… - courir sur toute l'île, notamment sur les rochers glissants - crier à proximité de la colonie de goélands - lancer des galets… - cueillir de plantes sur l'île	- observer discrètement et donc plus efficacement
Sortie sur l'estran	- faire attention de ne pas glisser sur un rocher ou une algue - manier avec précaution le matériel prêté (*épuisette, récipients…*) - ramener tout ce matériel au laboratoire - respecter tous les êtres vivants - relâcher les espèces après étude	- laisser les rochers retournés (*milieu de vie en dessous*) - récolter trop d'animaux de la même espèce - déranger les ostréiculteurs sur les parcs - arracher des espèces fixées au substrat	- prélever un individu de chaque espèce nécessaire à l'étude par seau (*ils seront relâchés ensuite*)
Jardins et pelouses	- rester dans les allées - respecter les plantations et donc le travail des jardiniers	- marcher sur les pelouses sans y être autorisé - traverser les massifs plantés - cueillir de plantes (en fleur ou pas)	- observer sans toucher
Tour et fortifications	- éviter de glisser dans la tour (*pierres glissantes par temps de pluie*) - croiser les autres doucement dans les escaliers de la tour - prendre garde au feu en cas de veillée avec des bougies - faire attention aux douves	- courir dans les escaliers de la tour ou sur les remparts (*érodés*) - me pencher aux créneaux - aller sur l'Ilet à marée basse (*réserve + danger*)	
Réserve ornithologique et colonie de goélands	- garder le silence et des gestes contrôlés à son abord - faire attention aux nids dès le mois d'avril - éviter d'effrayer les goélands (*ripostes diverses…*) ou autres	- pénétrer dans la réserve ornithologique (piquets à l'est de l'île + Ilet) - toucher aux goélands (blessés, œufs, poussins)	- approcher avec calme les oiseaux - les regarder discrètement avec des jumelles (*comportement plus naturel*)

Lieux et sites de l'île	<u>Je dois</u>	<u>Je ne dois pas</u>	<u>Je peux</u>
Musée et expositions	- rester calme, même lors d'un travail en équipe - respecter les locaux et les autres visiteurs	- toucher aux objets exposés (*patrimoine*)	
Laboratoire	- faire attention aux aquariums et ne rien mettre dedans - respecter les consignes de maniement des loupes binoculaires (*voir fiche au labo*) - ranger et nettoyer après utilisation - remettre sur l'estran les animaux vivants ou les déchets organiques	- jouer avec l'eau, le matériel ou les animaux - crier (*des personnes travaillent juste au-dessus*) - jeter quoi que ce soit par terre (papier, animaux, algues…)	
Couloir et sas	- laisser mes bottes ou chaussures sales dans le casier à l'entrée - faire attention à ne pas me coincer les doigts dans les portes - respecter l'utilisation du téléphone et des toilettes (*le sas ne vous est pas réservé*)	- courir dans le couloir - traîner les pieds ou déraper (*traces noires sur le revêtement*)	- circuler en chaussons dans les chambres, le couloir et la salle de classe
Chambres	- faire attention aux escaliers et aux mezzanines (bât. C) - respecter le matériel - respecter le travail ou le sommeil de mes camarades - en cas de problème, prévenir mes professeurs	- salir ou dégrader les murs et le matériel (miettes, coups de crayon, de pieds, eau qui coule…) ; toute dégradation sera facturée aux parents !	
Salle de classe	- faire attention au matériel audio et vidéo - éviter de parler fort (*cette salle est très sonore*) - respecter le matériel prêté par le Service Educatif (cassettes, DVD, livres, outils…)	- écrire sur les tables **elles sont neuves** - dégrader les tables ou le sol en cas d'utilisation d'outils (fabrication d'un tableau de nœuds, d'un alguier, peinture…)	- balayer et ranger avant de partir ou après des travaux pratiques
Cafétéria	- être poli avec le personnel - ranger mon plateau	- crier ou parler fort - me lever de table sans raison ou autorisation - gaspiller la nourriture	- essayer de manger de tout (poissons, huîtres par exemple)
Personnes sur l'île	- respecter le personnel et leur travail - respecter la visite, le travail ou le calme d'autres personnes (séminaire, touristes…)	- perturber leur travail - perturber leur visite (*calme dans les musées et dehors*)	

Moi,…………………………………………………….... élève en classe de …………………………
déclare m'engager à respecter ces règles de vie sur l'île Tatihou. Signature :

Plan des chambres

Ce plan sera complété lors de la journée de préparation avec le Service Educatif afin d'organiser l'accueil des enfants dans des conditions optimales.
Si des changements surviennent (élèves en plus ou en moins, changement de répartition des élèves, accompagnateurs supplémentaires …) veuillez nous en faire part rapidement en nous téléphonant ou en nous faxant le plan des chambres modifié selon vos souhaits.

CAPACITE D'ACCUEIL DE 63 PERSONNES



BATIMENT B "château d'eau"
12 lits + 1 banquette (chambre 26).

étage

29 28 27 26

rez-de-chaussée

25 24 23 22 21 20

BATIMENT A
"maison du directeur"
11 lits + 1 banquette
Chambres 1, 3, 5,6 : lits 2 personnes

rez-de-chaussée

1 2 3 4 5 6

étage

11 10 9 8 7

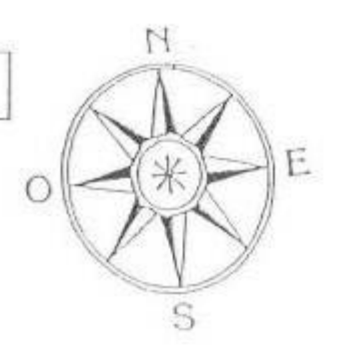
BATIMENT C : 30 LITS
"Mezzanines"
30 Lits + 2 sommiers sur pied

30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 Infir merie 42

RDC *RDC*

Chambres avec mezzanines

PLAN DE L'INTRA MUROS



✚ Infirmerie.

Vers le musée

Chambres bât.A

Bâtiment des études

Labo

Chambres bât.B

Salle de classe

Chambres bât.C

Foyer

Secrétariat

Restaurant

Hall

Chambres bât.C

Cuisine

Gardien

Z O N E

P R I V E E

Jardin botanique

Entrée

Que faut-il apporter dans vos bagages ?

Evitez d'apporter tout objet de valeur. Préférez des vêtements et chaussures ne craignant pas d'être endommagés lors des activités. Le linge, sauf exception, ne pourra pas être lavé sur l'île : il faut en prévoir suffisamment. Il fait rarement très froid sur cette côte, mais le vent souffle souvent et en toutes saisons. Pensez également qu'il n'y a aucun commerce sur l'île : il faut donc tout apporter avec vous (seul le Musée Maritime vend quelques souvenirs et cartes postales).

Le matériel pédagogique

- Seul le matériel spécifique, nécessaire à telle ou telle activité particulière prévue, est fourni par le Service Educatif. Il vous faut donc apporter le matériel courant : cahiers, trousse complète, etc…

- Il va sans dire que vous aurez avec vous les dossiers pédagogiques du Service Educatif concernant les activités choisies : même si vous les connaissez bien, ils vous seront utiles.

- Vous n'oublierez pas de nous remettre le DVD "Lettre de Tatihou" qui vous a été envoyé lors de la confirmation de votre séjour.

- Si vous avez prévu d'enregistrer des prises de vues au laboratoire de biologie, apportez une clé USB.

Le Service Educatif peut mettre à votre disposition un ordinateur PC, un lecteur DVD, un rétroprojecteur, un vidéoprojecteur, des vidéo pédagogiques, un radiocassette lecteur de C.D. et des livres à emprunter au Centre de documentation. Une malle contenant des objets historiques des collections du Musée maritime peut être présentée aux élèves.

Tout autre matériel de loisir (jeux de société, etc…) est à apporter par vos soins.

Santé, sécurité

- Votre établissement possède une trousse de secours : prenez-la avec vous.

- Nous vous recommandons d'apporter avec vous, plutôt que le carnet de santé des enfants, une fiche type dûment complétée par les parents, telle que celle jointe p. 23 et 24

- Si une activité est prévue avec l'école de voile de Saint-Vaast, vous aurez avec vous les fiches attestant que les élèves concernés ont réussi le test spécifique, voir fiche jointe p. 27. Ce test n'est pas nécessaire pour les activités de navigation à bord des embarcations du Musée Maritime sur lesquels les élèves ne sont considérés que comme passagers.

Le trousseau de l'élève
(à titre indicatif)

Le linge de jour

- Chemises, polos, sweat-shirts
- Pulls
- Pantalons, shorts

Les sous-vêtements

- Slips, culottes
- T-shirts, sous-pulls
- Chaussettes

Pour la nuit

- Pyjamas ou chemises de nuit

Pour la toilette

- Serviettes de toilette
- Gants de toilette
- Trousse de toilette (savonnette ou gel-douche, dentifrice et brosse à dents, shampoing, peigne ou brosse à cheveux, etc.)
- mouchoirs

Pour l'extérieur

- Ciré ou K-way
- Blouson ou anorak

En hiver :
- Gants, bonnet, écharpe

Les chaussures

- Chaussures de sport
- Chaussures de détente
- Bottes
- Chaussons

Pour les beaux jours

- Casquette ou chapeau de soleil
- Crème solaire protectrice
- Lunettes de soleil (éventuellement)

Dans le cas où une activité nautique est prévue

- Pull, pantalon et tennis usagés

MODELE DE FEUILLE DE SANTE A FAIRE REMPLIR AVANT LE DEPART



MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Code de l'Action Sociale et des Familles



N° 10008*02

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT

NOM : ____________________

PRÉNOM : ____________________

DATE DE NAISSANCE : ____________________

GARÇON ❑ FILLE ❑

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - **VACCINATIONS** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - **RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT**

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui ❑ non ❑

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants ***(boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)***

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ	SCARLATINE
OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	

ALLERGIES : ASTHME oui ❑ non ❑ MÉDICAMENTEUSES oui ❑ non ❑
ALIMENTAIRES oui ❑ non ❑ AUTRES...

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

....
....
....
....
....
....
....

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

....
....
....
....
....
....
....

---

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC… PRÉCISEZ.

....
....
....
....
....
....

---

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM .... PRÉNOM ....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR)..

....

....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : .... BUREAU :..

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF)...

Je soussigné, ...responsable légal de l'enfant , déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

....
....
....

OBSERVATIONS

....
....
....
....
....

Convention et numéros d’agrément

- ***Académie de Caen - Conseil Général de la Manche***

Une **convention** précisant les conditions de fonctionnement du Service Educatif attaché au Musée Maritime de l’île Tatihou a été signée entre le Rectorat et le Président du Conseil Général.

- ***Académie de Caen – Inspection Académique de la Manche***

Le centre est autorisé à recevoir des élèves en sorties scolaires avec nuitées.
Cette **autorisation** de structure d’accueil est enregistrée sous le numéro **50 92 03.**

- ***Préfecture de la Manche – Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports***

Une **autorisation** concernant les locaux d’accueil a été délivrée au « *Centre culturel et scientifique de l’île Tatihou* » et enregistrée sous le numéro **050 – 562 – 175.**

- ***Affaires Maritimes – Musée Maritime de Tatihou***

L'**équipement** des embarcations du Musée Maritime susceptibles d'accueillir des élèves sont conformes à la demande des Affaires Maritimes.

Sorties en mer

LA SÉCURITÉ

Nous vous rappelons qu'en toutes circonstances, l'enseignant est tenu **pour responsable de la sécurité de ses élèves.** Dans le cas des sorties en mer à bord des bateaux de Tatihou, la réglementation officielle en vigueur est celle des Affaires Maritimes appliquée à la plaisance. Cependant, très soucieux de la sécurité des élèves, nous allons au-delà de cette réglementation. Aussi, nous demandons à l'enseignant responsable de la classe de veiller personnellement et à chaque embarquement, à ce que les conditions suivantes soient strictement respectées :

1 nombre maximum d'élèves par embarcation : 3 sur une vaquelotte et 8 sur la bisquine l'*Ami Pierre* (ce navire est classé dans la catégorie NUC : navire d'utilisation collective).

2 port des gilets de sauvetage, dont la fixation doit être vérifiée.

3 présence à bord d'un adulte de l'équipe éducative, de préférence l'enseignant lui-même, capable de veiller au bon comportement des élèves et d'aider le patron de l'embarcation à certaines manœuvres simples.

4 présence à bord d'un appareil de liaison.

5 un des adultes embarqués doit posséder le brevet de secourisme (A.F.P.S.). Ce peut être l'enseignant responsable de la classe, un matelot ou un autre accompagnateur.

6 respect des consignes du patron de l'embarcation, seule personne habilitée à juger, en fonction des conditions météorologiques et de marée, de la possibilité de prendre la mer. Toutefois, même si cette personne connaît bien la mer et son bateau, c'est à vous d'évaluer si l'état de la mer ne risque pas d'effrayer vos élèves.

Dans le cas où l'une de ces conditions vous apparaîtrait insatisfaite, il vous appartient d'annuler la sortie :

"dans le doute, abstiens toi !"



L'*Ami Pierre* sous voiles à l'entrée du petit port.
Un doris au port.

TEST VOILE IMPOSE PAR L'INSPECTION ACADEMIQUE DE LA MANCHE

LIEU : plan d'eau agréé, surveillé

TENUE : pantalon, tricot, gilet de sauvetage réglementaire.

TEST : en grande profondeur accroupi ou assis sur un flotteur (tapis ou embarcation)

1. **Se laisser tomber latéralement ou en arrière dans l'eau.**
2. **Après la chute se raccrocher au flotteur.**
3. **Et le faire passer au dessus de soi, se dégager.**
4. **Faire un déplacement dans l'eau de 15 m.**

Le test est authentifié par la signature du MNS ou du CPC.

Evaluation du séjour

Nous vous proposons de nous renvoyer cette fiche après votre séjour de façon à ce que nous puissions adapter au mieux notre fonctionnement aux besoins de l'enseignant. Ce questionnaire concerne toutes les classes qui viennent travailler sur l'île même si certaines rubriques sont spécifiques à certains types de séjours.

Nom de l'établissement :____
Séjour du :____

ACCUEIL DU SERVICE EDUCATIF

Les conditions matérielles de l'accueil ont-elles été satisfaisantes ?

____

Quels équipements vous semblent manquer ?

____

L'aide apportée par le Service Educatif a-t-elle été suffisante ?

____

Sinon, quelle aide supplémentaire auriez-vous souhaité avoir ?

____

____

Parmi les questionnaires que vous avez utilisés, avez-vous été obligés de modifier l'un d'eux pour l'adapter au niveau de votre classe ? (si oui, précisez quel questionnaire et pour quel niveau de classe)

____

____

Lequel de ces questionnaires vous a le plus satisfait ?

____

Lequel vous a semblé le moins satisfaisant ?

____

LES INTERVENANTS

Dans quel domaine avez-vous bénéficié d'une intervention ?

1)____________________________________

2)____________________________________

3)____________________________________

Le discours ou l'activité proposés par l'intervenant étaient-ils bien adaptés à l'âge de vos élèves ?

1)____________________________________

2)____________________________________

3)____________________________________

Quelles ont été les réactions et l'intérêt de la classe ?
1)____
2)____
3)____

Quel intérêt pédagogique avez-vous trouvé dans cette intervention ?
1)____
2)____
3)____

LES ACTIVITES

Le choix des activités s'est-il bien articulé avec les programmes d'enseignement de votre classe ?
(si oui, donnez un exemple)

____

Avez vous pratiqué certaines activités pour profiter des possibilités offertes par le site et sans tenir compte des programmes ? (donnez un exemple)

____

Quelle activité vous a semblé la plus réussie sur l'ensemble de votre séjour ?

____

Quelle activité vous a semblé la moins réussie ?

____

LA PREPARATION

Les dossiers fournis par le Service Educatif vous ont-ils apporté une documentation suffisante ?

____

La préparation du séjour vous a-t-elle semblé une lourde charge ? Pouvez-vous évaluer le nombre d'heures investies pour ce travail personnel ?

____

Maintenant que votre séjour est terminé, cet effort vous apparaît-il un investissement rentable ?

____

APRES LE SEJOUR

Sous quelle forme avez-vous exploité votre séjour, dans votre enseignement quotidien ou par une production exceptionnelle (expo ou autre) ?

____

REMARQUES PARTICULIERES

____

____

ACCES INTERNET POUR LES GROUPES EN SEJOUR A TATIHOU

Une connexion internet est possible pour les groupes en séjour mais à certaines conditions dans la salle de conférence, et dans la salle de classe.

Système d'exploitation et logiciel fonctionnant :
Windows et Internet Explorer 6 SP2 minimum ou Mozilla Firefox 2 minimum
Macintosh à partir de OS 10.4 et Mozilla Firefox 2 ou Safari 3

Linux peut peut-être fonctionner (avec Mozilla Firefox 2) mais n'a pas été testé.

Matériel à apporter (non fourni par Tatihou) :
-Câble ethernet de 10 mètres (1 câble par salle)
-1 hub ethernet si plusieurs machines sont à connecter dans la même salle
1 ordinateur PC (non portable) est à votre disposition en salle de classe

Procédure :
La configuration réseau doit se faire via DHCP.
Une adresse proxy et un port à rentrer dans vos configurations vous seront communiqués à votre arrivée sur l'île.

Navigation internet :
La navigation se fera via le réseau du Conseil général, ce qui implique certaines limitations.

Liste des catégories de sites interdits d'accès
* Adulte -Sexe
* L'intolérance et la haine
* Activité Criminelle
* Fraudes
* Injures
* Violence
* Armes
* Drogues illégales
* Jeux d'argent
* Hacking

Liste des catégories de sites autorisées à certaines plages horaires
L'accès à ces catégories est interdit entre 9h-12h et 13h30-17h du lundi au vendredi.
* Chat
* Mode et Beauté
* Lingerie
* Rencontres
* Jeux
* Téléchargements de sonneries de téléphone mobile
* Musique et vidéo
* Spyware
* L'alcool et le tabac
* Peer-to-Peer
* URL spam